



Madame, Monsieur, Chers parents

Nous vous informons que la campagne de réinscription pour l'année scolaire 2026/2027 est officiellement ouverte à partir de **Samedi 14 mars** et sera clôturée le **30 avril 2026**. Le délai est de rigueur.

Attention, si les effectifs sont complets à la fin de la campagne d'inscriptions (inscriptions + réinscriptions), les parents n'ayant pas procédé à la réinscription de leurs enfants avant le 30 avril n'auront aucun recours possible.

Pour procéder à la réinscription, les familles doivent être totalement à jour des frais de scolarité de l'année scolaire 2025/2026, donc n'avoir aucun arriéré de paiement.

En fonction des places vacantes une 2^{ème} campagne pourrait être ouverte du 25 août au 28 août. Les familles réinscrivant leurs enfants dans la deuxième phase n'auront donc aucune assurance d'avoir une place disponible et perdent automatiquement leur priorité.

La procédure est la suivante :

Rendez-vous sur la plateforme EDUKA : <https://efase.eduka.school>

➤ **Si votre enfant suit déjà sa scolarité à l'EFASE,**

Cliquez d'abord sur l'onglet « **Réinscription** ». Certaines informations sont déjà présentes dans le dossier de l'élève. Ces informations doivent être vérifiées et si nécessaire complétées et mises à jour. Toutes les informations sont obligatoires. Une fois le dossier complété, n'oubliez pas de cliquer sur « **Envoyer le dossier de réinscription** ».

La réinscription ne sera valide que si le dossier EDUKA est totalement renseigné et le paiement demandé effectué.

Les frais de réinscription s'élèvent à 200.000 RWF pour tous les niveaux et ne sont pas remboursables.

➤ **Si votre enfant quitte l'EFASE,**

Cliquez d'abord sur l'onglet « **radiation** » puis remplissez les informations relatives à sa future scolarité. Le dossier de radiation permet à nos services de préparer les documents administratifs nécessaires au départ de votre enfant.

Tous les élèves de Terminale (sans exception) doivent faire un dossier de radiation. Le dossier administratif sera remis à l'élève à jour de ses frais d'écologie lors de la remise des notes du baccalauréat.

Le Principal